

de 10 livres tournois à laquelle ils sont obligés envers honorable homme *Hugues de Mays*, bourgeois de Donzy, clerc notaire public, vendent un pré confiné audit acte à discret homme *Pierre de Mays* [sans doute frère de Hugues], curé de Cleppé, et titulaire de la prébende fondée, en l'église de Feurs, par feu, de bonne mémoire, Florimond de la Forge [en son vivant chanoine de l'église collégiale de Notre-Dame de Montbrison]. Ladite vente faite pour l'œuvre de ladite prébende — acte rédigé en latin, fait et passé à Donzy, le 12 juin 1504, pardevant maître Claude Fournier (Forneri), prêtre en la paroisse de Cremeaux, clerc notaire public juré de la cour de Forez.

(Ces deux pièces proviennent des archives du château de Gênetines, et sont conservées, actuellement, dans celles de la *Diana*, à Montbrison. (Communiquées par M. le docteur Octave de Viry.)

Au terrier Jurien, de Feurs, conservé aux archives du département de la Loire (en date des années 1473 et 1474), figurent Pierre de la Forge, notaire royal de Donzy, et *Antoinette de Mays*, sa femme, pour une maison dans la ville de Feurs et autres héritages. [Elle était probablement sœur de Hugues de Mays.] Il y est question aussi de Jean de Mays, notaire de Feurs, et du même Hugues de Mays, qui paraît être le dernier de ce nom.

Comte de CHARPIN-FEUGEROLLES.

